

## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 AVRIL 2025

### DETAIL DU VOTE PAR RESOLUTION

(Article R. 22-10-30 du Code de commerce)

	Partie Ordinaire	Partie Extraordinaire
Nombre d'actions composant le capital social	141 669 828	
Nombre d'actions disposant du droit de vote	141 668 641	
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	1 700	1 694
Nombre de voix détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	196 560 042	196 552 466
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	132 174 635	132 170 957
Nombre d'actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée Générale du 29 avril 2025	1 199	1 196
Nombre de voix détenues par les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée Générale du 29 avril 2025	34 449 904	34 442 766

N°.	Résolutions	Actions	% du capital	Total Voix exprimées	POUR		CONTRE		ABSTENTION	
					Voix	%	Voix	%	Voix	%
<b>À titre ordinaire</b>										
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.	132 174 635	93,23%	196 452 900	196 451 860	>99,99%	1 040	<0,01%	15 008	<0,01%
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.	132 174 635	93,23%	196 458 644	196 457 624	>99,99%	1 020	<0,01%	9 364	<0,01%
3	Affectation du résultat social ; distribution d'un dividende.	132 174 635	93,23%	196 465 298	196 445 460	99,99%	19 838	0,01%	2 710	<0,01%
4	Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.	132 174 635	93,23%	196 458 874	195 194 307	99,36%	1 264 567	0,64%	9 494	<0,01%
5	Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux.	132 174 635	93,23%	196 463 525	196 436 627	99,99%	26 898	0,01%	4 850	<0,01%
6	Approbation des éléments de rémunération et avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024 à Monsieur Arnaud Lagardère, Président-Directeur Général.	132 174 635	93,21%	196 389 066	195 010 123	99,30%	1 378 943	0,70%	79 309	0,04%
7	Approbation des éléments de rémunération et avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024 à Monsieur Jean-Christophe Thiery, Président-Directeur Général.	132 174 635	93,23%	196 463 354	196 401 469	99,97%	61 885	0,03%	4 633	<0,01%
8	Approbation des éléments de rémunération et avantages versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024 à Monsieur Pierre Leroy, Directeur Général Délégué.	132 174 635	93,19%	196 362 518	196 310 461	99,97%	52 057	0,03%	105 489	0,05%

9	Approbation de la politique de rémunération 2025 du Président-Directeur Général.	132 174 635	93,21%	196 389 390	195 826 189	99,71%	563 201	0,29%	78 977	0,04%
10	Approbation de la politique de rémunération 2025 des membres du Conseil d'Administration.	132 174 635	93,22%	196 439 263	196 397 328	99,98%	41 935	0,02%	29 112	0,01%
11	Ratification de la cooptation de Monsieur Jean-Christophe Thiery en qualité d'Administrateur.	132 174 635	93,22%	196 451 394	196 417 985	99,98%	33 409	0,02%	16 981	<0,01%
12	Ratification de la cooptation de Monsieur Arnaud Lagardère en qualité d'Administrateur.	132 174 635	93,23%	196 463 083	195 996 874	99,76%	466 209	0,24%	5 292	<0,01%
13	Nomination de Madame Valérie Hortefeux en qualité d'Administratrice, pour une durée de quatre ans.	132 174 635	93,21%	196 425 803	196 385 146	99,98%	40 657	0,02%	42 564	0,02%
14	Nomination de Madame Michèle Reiser en qualité d'Administratrice, pour une durée de quatre ans.	132 174 635	93,22%	196 434 743	196 409 674	99,99%	25 069	0,01%	33 264	0,02%
15	Renouvellement du mandat de Monsieur Yannick Bolloré en qualité d'Administrateur, pour une durée de quatre ans.	132 174 635	93,22%	196 452 563	195 928 207	99,73%	524 356	0,27%	15 436	<0,01%
16	Renouvellement du mandat de Madame Véronique Morali en qualité d'Administratrice, pour une durée de trois ans.	132 174 635	93,22%	196 440 367	195 651 143	99,60%	789 224	0,40%	27 640	0,01 %
17	Renouvellement du mandat de Monsieur Arnaud de Puyfontaine en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois ans.	132 174 635	93,23%	196 460 054	195 173 134	99,34%	1 286 920	0,66%	7 953	<0,01%
18	Renouvellement du mandat de Monsieur Nicolas Sarkozy en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois ans.	132 174 635	93,22%	196 442 768	195 055 136	99,29%	1 387 632	0,71%	25 236	0,01 %
19	Renouvellement du mandat de Madame Valérie Bernis en qualité d'Administratrice, pour une durée de deux ans.	132 174 635	93,22%	196 440 250	196 429 285	>99,99%	10 965	<0,01%	27 749	0,01 %
20	Renouvellement du mandat de Madame Fatima Fikree en qualité d'Administratrice, pour une durée de deux ans.	132 174 635	93,21%	196 429 131	196 393 239	99,98%	35 892	0,02%	38 876	0,02%
21	Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour une durée de dix-huit mois à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.	132 174 635	93,23%	196 463 842	196 439 476	99,99%	24 366	0,01%	4 021	<0,01%

À titre extraordinaire										
22	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission de valeurs mobilières représentatives d'un droit de créance donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de filiales de la Société et/ou de toute autre société dans la limite de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	132 170 957	93,22%	196 449 620	196 398 678	99,97%	50 942	0,03%	9 811	<0,01%
23	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission, avec droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 280 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	132 170 957	93,23%	196 451 199	196 404 021	99,98%	47 178	0,02%	9 088	<0,01%
24	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission, par voie d'offre au public autre que celle visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, sans droit préférentiel de souscription mais avec un droit de priorité d'une durée minimale de cinq jours de bourse, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 170 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	132 170 957	93,22%	196 448 641	196 311 775	99,93%	136 866	0,07%	11 246	<0,01%
25	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission, par voie d'offre au public autre que celle visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, sans droit préférentiel de souscription et sans droit de priorité, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 85 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	132 170 957	93,22%	196 448 233	195 828 602	99,68%	619 631	0,32%	11 198	<0,01%
26	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission, dans le cadre d'une offre visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 85 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	132 170 957	93,22%	196 450 160	195 830 414	99,68%	619 746	0,32%	9 063	<0,01%

27	Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'augmenter, dans le cadre des plafonds fixés, le montant des émissions décidées en cas de demande excédentaire.	132 170 957	93,22%	196 449 680	195 860 293	99,70%	589 387	0,30%	9 751	<0,01%
28	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance destinées à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'offres publiques d'échange ou d'apports en nature, dans la limite de 85 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	132 170 957	93,22%	196 449 650	196 405 408	99,98%	44 242	0,02%	9 753	<0,01%
29	Limitations globales à 85 millions d'euros, 320 millions d'euros et 1,5 milliard d'euros pour les augmentations de capital et les emprunts résultant d'émissions décidées en vertu des délégations de compétence objet des résolutions précédentes.	132 170 957	93,22%	196 448 508	196 332 522	99,94%	115 986	0,06%	10 715	<0,01%
30	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois, pour décider d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission et émission de titres de capital ou majoration du montant nominal des titres de capital existants, dans la limite de 320 millions d'euros.	132 170 957	93,22%	196 449 636	196 422 438	99,99%	27 198	0,01%	9 587	<0,01%
31	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission sans droit préférentiel de souscription d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservées aux salariés dans le cadre de plans d'épargne d'entreprise, dans la limite de 0,5 % du capital actuel par an	132 170 957	93,22%	196 450 154	196 415 893	99,98%	34 261	0,02%	9 269	<0,01%
32	Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour une durée de quatre ans, de réduire le capital social par voie d'annulation de tout ou partie des actions de la Société acquises dans le cadre des programmes de rachat d'actions.	132 170 957	93,22%	196 450 230	196 437 299	>99,99%	12 931	<0,01%	9 193	<0,01%
33	Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour une durée de 38 mois d'attribuer gratuitement aux salariés et dirigeants de la Société et des sociétés et groupements qui lui sont liés des actions de performance de la Société.	132 170 957	93,22%	196 448 494	196 404 883	99,98%	43 611	0,02%	10 527	<0,01%
34	Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour une durée de 38 mois d'attribuer gratuitement aux salariés et dirigeants de la Société et des sociétés et groupements qui lui sont liés des actions de la Société.	132 170 957	93,23%	196 449 716	196 406 312	99,98%	43 404	0,02%	10 563	<0,01%
35	Ratification de la modification des articles 12 et 17 des Statuts, décidée par le Conseil d'Administration, en conformité avec la réglementation en vigueur.	132 170 957	93,22%	196 443 309	196 434 417	>99,99%	8 892	<0,01%	16 874	<0,01%
36	Actualisation des Statuts de la Société.	132 170 957	93,22%	196 440 348	195 547 210	99,55%	893 138	0,45%	19 931	0,01%

À titre ordinaire

37	Pouvoirs pour les formalités	132 174 635	93,23%	196 466 696	196 465 908	>99,99%	788	<0,01%	1 159	<0,01%
----	------------------------------	-------------	--------	-------------	-------------	---------	-----	--------	-------	--------